

COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)

SECRETARIAT EXECUTIF

Département Paix et Sécurité



COMMUNIQUE DE PRESSE

**SUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES, COMMUNALES ET
PROVINCIALES EN REPUBLIQUE DU TCHAD
LE 29 Décembre 2024**



1. Dans le cadre de son appui aux processus électoraux dans les Etats membres et à l'invitation du Gouvernement et de l'Agence Nationale de la Gestion des Elections (ANGE), la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) a déployé une Mission d'observation d'une quarantaine de membres de diverses nationalités pour observer le déroulement des élections législatives, communales et provinciales du 29 Décembre 2024 au Tchad .
2. L'objectif principal de la mission d'observation de la CEN-SAD est d'accompagner et soutenir le processus de restauration et de consolidation de la démocratie au Tchad conformément aux instructions de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté.
3. La mission était conduite par SEM **l'Ambassadeur USMAN BARAYA, Ancien ambassadeur du Nigeria en Belgique.**
4. Les membres de la Mission d'observation de la CEN-SAD ont été repartis en dix(10) groupes pour couvrir les dix (10) arrondissements de la ville de N'djamena. Chaque groupe a produit un rapport circonstancié sur la base d'une fiche standard d'observation des élections. Au total, les différents groupes ont pu visiter 506 bureaux de votes de la ville de N'Djamena et ses environs.
5. En outre, la Mission d'observation a reçu et analysé les renseignements fournis par des correspondants dans les autres provinces du Tchad afin d'avoir une image complète et synoptique du processus électoral. Un rapport général détaillé sera élaboré à l'issue de cette mission.
6. C'est donc sur la base de ces échantillons que les constats de la mission ont fondé leurs évaluations et conclusions préliminaires. Une réunion plénière de tous les membres de la mission a eu lieu le 29 décembre 2024 à 19 Heures pour entendre de vive voix les rapporteurs des dix (10) groupes, afin de partager et consolider les différents constats.
7. Il faut noter que, ces élections clôturent un long cycle de scrutins, après le référendum constitutionnel du 17 décembre 2023 et les élections présidentielles du 6 mai 2024.
8. Par ces élections, le Tchad reprend le cours normal de son processus démocratique suite au décès tragique d'un des bâtisseurs de la CEN-SAD, le **Maréchal du Tchad, Feu Idriss DEBY ITNO, et ouvrant la voie à une période de transition.**
9. Durant ce processus démocratique, le Tchad a fait preuve d'une résilience remarquable en conduisant dans la paix et



des étapes électorales, qui s'achèvent aujourd'hui, par les élections législatives, communales et provinciales.

10. Aussi, ces élections se tiennent dans un contexte sécuritaire régional difficile caractérisé par l'instabilité dans les pays voisins du Tchad, le terrorisme dans le Bassin du Lac Tchad, la guerre civile au Soudan et l'afflux de plus d'un million de réfugiés accueillis avec dignité au Tchad.

11. Malgré tous ces défis, le Tchad relève avec sa satisfaction, le défi d'une consolidation progressive et ferme de la démocratie à travers des élections libres, transparentes et justes.

12. Se basant sur les principes de la *Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance*, du *Code électoral du Tchad*, du *Guide de l'observateur au Tchad*, et du *Guide de l'Observation des Élections* dans l'espace CEN-SAD, la Mission de la CEN-SAD a noté avec satisfaction que le Gouvernement Tchadien s'est inscrit résolument dans le respect des règles fondamentales de la démocratie.

13. La Mission des observateurs de la CEN-SAD a relevé avec satisfaction :

- Un déploiement suffisant de la logistique et du matériel de vote dans les centres de vote .
- Une bonne accessibilité aux bureaux de vote.
- La disponibilité des listes électorales dans les bureaux de vote .
- Les heures d'ouverture et de clôture du scrutin ont été respectées dans la plupart des bureaux de vote .
- Les isolements ont été placés dans des endroits qui assurent le secret du vote .
- L'atmosphère du scrutin était apaisée dans la plupart des centres de vote visités .
- La participation des femmes et des jeunes aux scrutins était appréciable.
- La présence de plusieurs missions d'observation nationales, régionales et internationales (*de la CEEAC, de l'Electoral Institute for sustainable democracy in Africa, des organisations tchadiennes comme la CASCIDHO, ONET, CNDH, Croix Rouge , Tchad d'abord, etc*) .



- Les personnes en situation de handicap et les personnes du troisième âge ont pu accomplir leur devoir civique avec la bienveillance des opérateurs de l'Agence Nationale de la Gestion des Elections (ANGE).
- Les agents de forces de l'ordre et de sécurité ont assuré la sécurité du scrutin avec professionnalisme et efficacité.
- La participation active de la société civile tchadienne et de la presse en vue de témoigner des conditions de l'organisation ces elections.
- Les électeurs ont eu accès aux bureaux de vote dans la tranquillité et la simplicité, ce qui est essentiel dans le respect des normes démocratiques.
- Les électeurs ont fait preuve de patience et de discipline tout au long du processus de vote, même lorsqu'il y a eu quelques difficultés pratiques temporaires.
- Les urnes étaient clairement visibles dans tous les bureaux de vote, ce qui renforce la transparence du scrutin.
- Les isolements étaient disposés de manière à assurer le secret du vote.
- L'identification des électeurs a été effectuée en se basant sur des cartes électorales valides, garantissant ainsi une bonne gestion des opérations de vote.
- L'équipement et le matériel électoral étaient adéquats, permettant une mise en œuvre efficace du processus électoral.
- La présence des observateurs nationaux, internationaux, et de la société civile pour ces élections étaient une preuve de l'intérêt accordé à ces élections.
- **La participation appréciable des nomades, notamment dans certains bureaux dont Goudji et Klémat.**
- **Le déroulement satisfaisant, dans le calme et la discipline du vote des Forces de défense et de sécurité le 28 décembre 2024.**
- Les opérations publiques de dépouillement ont été effectuées dans la transparence conformément aux dispositions du code électoral Tchadien .

14. Au regard de ce qui précède, la Mission d'observation de la CEN SAD salue l'attachement des Tchadiens à la démocratie et à la paix.



15. Elle salue le calme et la sérénité qui ont prévalu dans tous les bureaux de vote visités.
16. La mission d'observation de la CEN-SAD salue la maturité de la classe politique pour les efforts qu'elle a consentis dans la formation politique de ses militants à la base et surtout, en mettant par-dessus tout, l'intérêt supérieur de la nation Tchadienne.
17. Elle adresse une mention spéciale aux Forces de Défense et de Sécurité qui ont été mobilisées et déployées pour la sécurisation du processus sur toute l'étendue du territoire. Elle leur exprime ses vives félicitations pour leur professionnalisme et leur patriotisme.
18. La Mission d'observation de la CEN-SAD tient à saluer également, sur l'ensemble du processus électoral, la contribution constructive et l'engagement patriotique des autorités coutumières, religieuses, des leaders d'opinion pour leur implication constante dans la promotion de la culture de la paix, du dialogue et de cohésion entre les Tchadiens.
19. Prenant en compte toutes ces observations, la Mission d'observation de la CEN-SAD formule les recommandations suivantes :

A l'endroit du Président de la République du Tchad, du Gouvernement et des autres institutions :

- de continuer à privilégier le dialogue et la concertation pour trouver des solutions durables aux questions qui touchent la vie de la nation .
- de maintenir le dialogue politique inclusif dans l'intérêt de la paix et de la stabilité du Tchad.
- de continuer à œuvrer au renforcement des libertés publiques et individuelles ainsi que l'exercice du droit de vote de manière libre et égalitaire .
- d'encourager et de promouvoir le genre dans les processus électoraux .
- de poursuivre la formation, l'éducation à la citoyenneté et au civisme .
- de renforcer les capacités de l'Agence nationale de la Gestion des élections (ANGE) en la dotant de ressources et de moyens suffisants afin de poursuivre son oeuvre patriotique et stratégique pour la paix et la cohésion sociale.

Aux acteurs politiques, leaders d'opinion et membres de la société civile du Tchad de :

- S'inscrire et agir pour la promotion des valeurs principes de la démocratie .



- Continuer à respecter la Constitution et l'ordre républicain .
- Poursuivre la Promotion des valeurs et traditions de tolérance ethnique, politique et religieuse .
- Promouvoir l'unité nationale, la paix et la cohésion sociale,
- Poursuivre la Sauvegarde du débat politique démocratique et l'alternance au pouvoir.
- Poursuivre la sensibilisation de leurs sympathisants en vue d'une performance meilleure aux élections.
- De veiller en accord avec l'ANGE au renforcement des capacités des membres des bureaux de vote en vue d'une professionnalisation encore plus efficace.
- Doter les Centres de vote en matériel complémentaires pour faciliter leur travail d'organisation pratique du vote.

A la Communauté Internationale, aux partenaires techniques et financiers du Tchad :

- Continuer à soutenir le Tchad dans ses efforts de renforcement de la démocratie et de l'État de droit à travers des appuis multiformes, notamment au plan technique, matériel et financier .
- De prendre en compte et de soutenir le Tchad, en raison des défis sécuritaires, politiques et sociaux qu'il doit relever au regard de l'instabilité qui caractérise la région.
- De poursuivre les appuis technique et politique au Tchad pour favoriser l'approfondissement de la démocratie ainsi que la consolidation et stabilité dans la région.

20. En tout état de cause, les élections législatives, communales et provinciales du 29 Décembre 2024, se sont déroulées conformément aux dispositions du code électoral Tchadien et dans des conditions satisfaisantes de transparence et d'équité pour toutes les parties.

21. La Mission d'observation électorale de la CEN-SAD saisit cette occasion pour féliciter l'Agence nationale pour la Gestion des Elections (ANGE) et de son président Monsieur AHMAT BARTCHIRET, pour toutes les mesures prises en vue du bon déroulement des élections législatives, communales et provinciales.

22. La Mission renouvelle ses remerciements à **SEM le Président de la République, le Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY**



Présidence en exercice de lia CEN-SAD, qui a rendu possible ce climat de sérénité et de confiance dans lequel s'est déroulé ces élections.

23. La CEN-SAD salue l'ensemble de la classe politique pour avoir fait preuve d'un sens politique et d'une conduite exemplaire à ce jour, d'une maturité politique, ainsi que le climat apaisé qui a prévalu tout au long du processus.

25. De même, elle les invite à maintenir ce climat de sérénité dans l'intérêt de la paix sociale et exhorte toutes les parties à recourir en cas de besoin, aux voies légales pour le règlement de tout contentieux électoral.

26. La CEN-SAD formule le vœu ardent que cet exercice consacrant le libre choix des citoyens puisse être le facteur d'une consolidation définitive et durable de l'ordre constitutionnel au Tchad.

27. La CEN-SAD réitère sa disponibilité au Gouvernement du Tchad et au Peuple Tchadien, à soutenir activement toutes initiatives dans le sens de la consolidation de la démocratie au Tchad.

Fait à N'djamena, le 30 Décembre 2024.

La Mission d'observation de la CEN-SAD

